

## **Communiqué médias du mercredi 29 novembre 2023**

Les communes de la Glâne lancent ensemble leur politique senior+.

*A la suite d'un processus participatif lancé en 2022, les communes de la Glâne ont décidé de réaliser ensemble leur politique Senior+ pour faire face au défi démographique du vieillissement. Les premières mesures sont attendues pour le printemps 2024.*

D'ici 2035, un doublement de la population des personnes de plus de 65 ans est attendu dans le canton par rapport à l'année 2010. Pour le district de la Glâne, le nombre de personnes retraitées devrait passer de 3'823 en 2021, à 6'400 d'ici 2035.

Face à cette évolution démographique, la Loi sur les seniors (LSen), demande aux communes de définir dans un concept, les besoins des senior- e s ainsi que les mesures qu'elles vont entreprendre pour veiller à leur intégration dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie. C'est dans ce cadre-là qu'un groupe de travail du Réseau santé de la Glâne (RSG), soutenu par la fondation Pro Senectute Fribourg, a relevé au niveau local et régional les besoins et les demandes des +60 ans ainsi que les offres existantes (santé, social, travail, intergénérationnel, etc.). Un processus participatif avec les seniors et leurs organisations a permis de distinguer entre les mesures locales et régionales et de proposer des solutions régionales pour les objets qui le demandent.

Lors de la dernière assemblée générale du RSG du 15 novembre 2023, les communes ont validé le budget 2024, y incluant la validation des mesures du concept de politique régionale Senior+ du district. Le « *Concept régional Senior+* » est complété par une liste de mesures communales.

Au chapitre des mesures, relevons la centralisation des informations pertinentes et de proximité dans la plateforme [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch), la coordination entre les actions locales existantes (professionnelles ou bénévoles), la mise sur pied de nouveaux lieux et moments de rencontre dans les régions avec les groupes déjà existants via l'engagement d'un animateur socio-culturel de Pro Senectute, une meilleure diffusion des aides financières et administratives, la recherche de solutions complémentaires et flexibles pour les transports privés, ou encore une campagne régionale de promotion de la santé.

Les nouvelles mesures proposées viennent en complément de l'ensemble des autres mesures ou politiques concernant directement ou indirectement les senior-e-s, à des échelles nationales, cantonales et communales (comme les dispositifs médico-sociaux qui découlent de la LPMS, l'application de la LAMAL et d'autres lois de santé publique : hôpitaux somatiques et psychiques,

cabinets médicaux, approvisionnement en médicaments) ou dans d'autres domaines tels que les prestations sociales de manière générale (LPC) ou l'aménagement du territoire. La bonne coordination avec tous ces autres dispositifs est fondamentale dans la réussite d'une politique vieillesse globale et régionale.

La *Commission Senior+ de la Glâne*, mise sur pied par le comité du RSG, suivra et évaluera le plan de mesures validé par les communes. Cette commission, composée de représentants des communes issus des quatre différentes régions géographiques de la Glâne, de représentants d'organisations de retraités ainsi que d'une représentante des soins à domicile, sera administrée par la direction du RSG avec le soutien des experts de Pro Senectute Fribourg.

Les communes veulent, par ce nouveau pan de leur politique, soutenir les initiatives locales et bénévoles, mieux intégrer leur population âgée dans la vie des communes ainsi que rendre accessible et développer les aides au maintien d'une vie de qualité à domicile.

Informations complémentaires :

**Willy Schorderet**, préfet de la Glâne, président du Réseau Santé Glâne

[willy.schorderet@fr.ch](mailto:willy.schorderet@fr.ch) / 079.658.97.83

**Armand Jaquier**, conseiller communal, membre du groupe de travail des communes

[armand.jaquier@romont.ch](mailto:armand.jaquier@romont.ch) / 079.446.06.03

**Emmanuel Michielan**, directeur de Pro Senectute Fribourg,

[emmanuel.michielan@fr.prosenectute.ch](mailto:emmanuel.michielan@fr.prosenectute.ch) / 078.843.19.82